



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1428C0083

Dossier AAUC/CTC N°: 14022

Maître d'ouvrage - raison sociale	SAS FLOROYA		
Adresse	Hotel La Roya		
CODE NAF	5510Z		
SIRET	30 689 677 000 014		
Responsable Légal	M. IENCO Michel (gérant)		
Opération	Installation d'un système de production d'eau chaude solaire pour alimenter un hôtel		
Lieu de réalisation	St Florent		
Date prévisionnelle de réalisation	mars-15		
CPER 2014-2020	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER	oui		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	AAUC/CTC :	MARIANI Christian
Gestionnaires :			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christi	AAUC/CTC :	ROCCA SERRA Muriel

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	14/11/2013	Date de la demande	29/10/2013
Date de réception	25/04/2014	Date de réception de la demande	17/02/2014
Date d'accusé de réception	05/05/2014	Date AR du dossier complet	15/05/2014

Date du Comité de Gestion	
----------------------------------	--

MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

Contexte - Présentation - Analyse du projet

L'établissement hôtelier de la SAS Floroya est un établissement trois étoiles situé à St Florent avec au total 30 chambres réparties en 4 catégories. Ses besoins d'eau chaude sont donc importants, notamment en période estivale générant des coûts d'approvisionnement élevés. C'est pourquoi, dans le cadre d'une réflexion économique, mais également environnementale, la SAS Floroya souhaite installer un système de préparation d'eau chaude sanitaire solaire. Et ce en lieu et place du système électrique actuel, Dans ce but, elle a fait réaliser une étude de faisabilité technico-économique par un cabinet spécialisé, afin de déterminer la pertinence du projet. Cette étude préconise l'installation de 60 m² de panneaux solaires thermiques, alimentant deux ballons de stockage de 2 500 litres chacun. Ce dimensionnement permet d'atteindre un taux de couverture des besoins par l'installation solaire de 85% en moyenne, l'appoint étant assuré par l'électricité.

D'autre part, afin de garantir les performances du système dans le temps, un suivi des performances sera réalisé pendant 3 ans. Cette installation, dont le coût estimé à 69 251 €, permettrait une économie de 3 000€ par an. Le temps de retour sur investissement après subvention serait alors aux environs de 10 ans selon l'étude.

Pour illustrer l'impact positif deux indicateurs sont à retenir, l'Energie primaire économisée sera de 2,5 tpe/an ainsi que les 6,5 tonnes/an de CO₂ évitées, ce qui représente 2 000 litres de fioul.

Au regard des justificatifs produits (attestation) la SAS Floroya a les capacités financières d'autofinancement nécessaires à la réalisation de cet investissement prévu pour le dernier trimestre 2014.

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

ADEME	Avis favorable. Cette opération répond aux objectifs du PRODEME (fiche 3 : Solaire thermique). Ce projet participera à la politique de développement des énergies renouvelables et permettra d'éviter l'émission un peu plus de 6 tonnes équivalent CO ₂ chaque année dans l'atmosphère.
CTC / AAUC	Avis favorable, cet investissement permettra de substituer de l'énergie électrique par de l'énergie solaire. A ce titre il participe aussi bien aux objectifs du SRCAE que de la convention PRODEME. Et ce en termes de développement des EnR et de diminution du recours à l'électricité, produite en Corse principalement à partir de fioul.

ANNEXE 1 - TECHNIQUE

Décision N°1428C0083

Dossier PRODEME N°14021

Contexte :	La SAS Floroya souhaite mettre en place des capteurs solaires thermiques afin de participer à l'alimentation en eau chaude sanitaire des 30 chambres.
-------------------	---

Lieu de réalisation :	St Florent (Haute Corse)
------------------------------	--------------------------

Description technique de l'opération :	<p>Fourniture et pose d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire pour le chauffage de 29 chambres. La surface de capteurs solaires prévue au total est de 60 m². L'installation sera complétée par 2 ballons mixtes d'un volume de 2 500 L chacun.</p> <p>Energie substituée : 29 400 kWh pour 60 m² de capteurs installés</p>
---	---

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO2/an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	29 400	SO	6,56	-	2,53
Hypothèses	<p>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO2, 0,243 tpe, 0,232 tep</p> <p>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO2, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</p> <p>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO2,0,086 tep</p> <p>teqCO2 : tonne équivalent CO2; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</p>				

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE 2 - Economique

Décision N°1428C0083
Dossier PRODEME N°14022

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du PO FEDER, et plus particulièrement de la mesure 2.3

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
Postes		
Fourniture et pose de 3 ballons avec échangeur intégré de 2000 litres, ainsi que de 60 m ² de capteurs solaires thermiques	63 251,74	63 251,74
Système d'instrumentation et de suivi de la performance	6 000,00	6 000,00
TOTAL	69 251,74	69 251,74

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le bénéficiaire est assujéti à la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour tous les postes

Cette opération relève du secteur concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide correspond au surinvestissement de l'installation solaire par rapport à un investissement de référence, en l'occurrence des ballons de préparation électrique.

L'aide s'inscrit dans le régime cadre exempté X63/2008, relatif aux aides pour la protection de l'environnement.

▶ Dépenses éligibles à justifier :		69 251,74 €
▶ Investissement de référence (ballons électriques selon étude) :	-	8 000,00 €
Soit un montant de :	=	61 251,74 €

--▶ Par conséquent, le coût admissible est de : **61 251,74 €**

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Modalités de calcul	Total des coûts admissibles	61 251,74 €
	Taux de subvention	65,00%
	Aide publique maximale	39 813,63 €

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur le coût total :

EU (FEDER)	39 813,63 €	57,49%
Bénéficiaire	29 438,11 €	42,51%
TOTAL	69 251,74 €	100,00%

EU (FEDER)	39 813,63 €	65,00%
Bénéficiaire	21 438,11 €	35,00%
TOTAL	61 251,74 €	100,00%